Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 672

Artikel: Cing millions de femmes vont voter...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265298

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- 7 NOV. 1944

DIRECTION ET RÉDACTION Mⁿ* Emilie GOURD, Crêts de Pregn

ADMINISTRATION Mⁿ• Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—
, 6 mois , 3.50
ETRANGER . , 8.—
Le numéro . . , 0.25 Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent, le mm

Si je ne peux pas réaliser mon idéal, je puis au moins idéaliser ma réalité.

Adèle KAMM.

AVIS IMPORTANT

Tous nos lecteurs veulent ils noter qu'à partir du 7 novembre la Direction et la Rédaction de notre journal reprennent leurs quartiers d'hiver, et que, par conséquent, leur adresse sera de nouveau, et jusqu'à

17, rue Töpffer (Tél. 5.31.68)

et non plus, comme tous ces derniers et non plus, comme tous ees uermers mois, aux Crêts-de-Pregny, tout envoi fait à une autre adresse subissant un retard en tout cas d'un courrier,

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Cinq millions de femmes vont voter...

...Oui, en France, lors des élections de février 1945 pour les Conseils généraux et départementaux. Cinq millions — plus que la population totale de notre pays. Et nos toutes proches voisines, à Annemasse, à Ferney, de l'autre côté du lac, à Thonon, à Evian, à la frontière du Jura neuchâtelois, toutes vont vo-ter. Malgré les temps troublés, les difficultés innombrables de réorganisation du pays, l'incertitude du lendemain, on ne trouve pas, pour elles, que « le moment est mal choisi...» Messieurs — et vous aussi, Messdames, qui prétendez ne pas être suffragistes — ne trou-

vez-vous pas que notre pays se place mainte-nant en une bien ridicule posture?

La lutte contre les maladies vénériennes

Alors que le traitement de la syphilis par Alors que le traitement de la syphilis par les médicaments arsénicaux, en usage depuis la découverte du Salvarsan en 1910 déjà, avait diminué d'une manière notable l'incidence de cette dangereuse maladie, pendant longtemps, la fréquence de la blennorragie resta stationnaire. Cette affection, dont le traitement était long et pénible, était considéré comme une maladie tenace, difficile à guérir, donnant lieu, spécialement chez les malades négligents, à de sérieuses complications.

Vers 1938, on découvrit un traitement ra-Vers 1938, on découvrit un traitement rapide et des plus faciles, grâce aux nouveaux médicaments sulfamidés, dont le plus important est le Cibazol. En général, les statistiques indiquaient une guérison complète en 2 jours dans 95 à 98 % des cas. Ces résultats surprenants étaient satisfaisants, non seulement pour les malades, mais au point de vue social, grâce à la disparition des sources de contagion. C'était un grand succès qui permettait aux hygiénistes les plus grands espoirs, même celui de voir disparaître la blennorragie.

poirs, même celui de voir disparaître la Dien-norragie.

Dans des conditions aussi optimistes au point de vue sanitaire, qu'adviendrait-il de l'aspect moral du problème?

En 1939 déjà, à une séance de la Com-mission consultative des questions sociales de la S. d. N. à Genève, le Dr. Cavaillon, se-crétaire de l'Union internationale contre le cretaire de l'Union internationale contre le péril vénérien, soulevait la question des réper-cussions sur la moralité publique des résultats si encourageants des traitements de la blenst encourageants des trattements de la blen-norragie par les sulfamidés. Prévoyant que la peur de la maladie serait toujours moins un motif de retenue pour éviter la contagion, il recommandait une propagande d'autant plus active auprès de la jeunesse spécialement, mais une propagande insistant surtout sur l'éducation morale et la maîtrise de soi-même.

Qu'en est-il actuellement?

Nos lecteurs auront certainement lu dans la presse la notice de la Société suisse contre maladies vénériennes et les résultats indiqués au sujet du traitement par les sulfa-

Un message de notre nouvelle Présidente nationale

Chères lectrices du Mouvement Féministe.

La nouvelle Présidente de l'Alliance natio-La nouvelle Présidente de l'Alliance natio-nale de Sociétés féminines suisses tient à réi-térer ses remerciements aux Sociétés féminines romandes qui ont proposé et appuyé sa candi-dature à la présidence de l'Alliance. Elle les remercie de la grande confiance qu'elles lui témoignent, et mettra toute sa conscience à la mériter pleinement... L'insigne honneur dont elle est l'objet, elle le reporte en partie sur la Suisse romande, qui désormais prési-dera aux destinées de l'Alliance. Elle aime-rait partager assis toute la ioie au'elle évorune sera aux aestinees de l'Aduance. Eue anne-rait parlager aussi toute la joie qu'elle éprouce à pouvoir travailler au bien de la commu-nauté: il n'y a, en effet, pas de joie plus grande que celle de servir les autres dans le Bien, le Vrai, le Beau.

Bien, le Vrai, le Beau.

Elle espère pouvoir grouper autour d'elle en une collaboration étroite, en une solidarité cordiale, les femmes de la Suisse romande, car la tâche de reconstruction qu's nous attend sera difficile et lourde, et il faudra nous unir toutes pour la mener à bien. La nouvelle Présidente de l'Alliance s'efforcera de suivre la voie de ses' devancières, de Mle Clara Nef en particulier qui, durant neuf ans, a accompli sa tâche avec la plus grande distinction. Comme elle, elle s'appliquera à remplir son devoir avec énergie et fermeté, avec justice et équité, avec courage et enthousiasme, avec tout son savoirfaire, en un mot avec tout son cœur. Elle s'evertuera aussi à rapprocher toujours das'évertuera aussi à rapprocher toujours da-

midés. Dès l'été 1942, en Suisse, on observe une augmentation progressive du nombre des cas de blennorragie qui résistent au traitement rapide. D'après les statistiques, les guérisons rapides de la blennorragie ¹ par les médicaments sulfamidés n'étaient plus à la fin de 1943 que de 50 %, alors que les cas de résistance à ces 'médicaments s'élevaient à 25 %. La blennorragie est redevenue une maladie grave, dont le traitement est difficile et long et dont les complications sont redoutables si le malade néglige de se faire soigner. Le public et les malades doivent donc s'en rendre compte.

gner. Le public et les malades doivent donc s'en rendre compte.
D'après les médecins spécialistes, la cause de ces échecs serait due aux traitements sulfamidés insuffisants et prolongés ainsi qu'à leur usage abusif. L'augmentation de virulence de l'agent de la blennorragie fait craindre pour l'avenir une recrudescence de cette maladie. Il y a donc lieu de se préoccuper de cette question, d'autant plus qu'on observe aussi dans certaines régions une tendance à une augmentation de fréquence de la syphilis. Ainsi, dans une clinique dermatologique d'une ville suisse, les cas de syphilis contagieuse ont triplé en 1942, déjà. Le dérèglement sexuel, la facilité des mœurs, la négligence des malades étant une cause es-

dereglement sexuel, la facilité des mœurs, la négligence des malades étant une cause essentielle de la propagation de ces maladies, que penser de l'insoucience des malades, lorsqu'on constate, par exemple, que dans un Service social antivénérien de notre pays en

que penser de l'insoucience des malades, lorsqu'on constate, par exemple, que dans un Service social antivénérien de notre pays, en 1943, sur 710 malades, 174 suivaient régulièrement leur traitement et 322 irrégulièrement? que, dans une policlinique de la même ville, sur 213 malades, 130 sont irréguliers et 83 réguliers? Grâce à l'activité si nécessaire de l'assistante sociale de ces services, ces malades sont ramenés au traitement et rappelés par des lettres et par des visites à domicile.

¹ « Pour éviter tout malentendu, on doit affirmer que si les sulfamidés ont perdu de leur efficacité contre la blennorragie, ils gardent cependant toute leur puissance d'action et de guérison vis-à-vis des autres maladies (pneumonie, méning gite, fièvre puerpérale, septicémie, etc.) ».

(Société suisse contre les maladies vénériennes)

vantage les femmes de la Suisse allemande et les femmes de la Suisse romande, pour vantage tes femmes de la Suisse attendate et les femmes de la Suisse romande, pour que, toules ensemble, elles forment une grande famille bien unie, où l'on s'estimera, eù l'on se comprendra, où l'on s'aimera.

cù l'on se comprendra, où l'on s'aimera.

Le programme de l'Alliance restera ce
qu'il a toujours été: conforme aux traditions il s'appliquera aux grands problèmes
de l'heure. Il comprendra cette année. l'étude
toujours plus poussée des assurances sociales:
assurance-maternité, assurance-vieillesse, et
nos Commissions spécialisées ne négligeront
rien pour ticher de faire avancer ces projets. Tous les soins seront apportés aussi à
l'étude des occasions de tracail, du travail
éminin en particulier. Nous essaverons de l'étude des occasions de travail, du travail féminin en particulier. Nous essayerons de faire agréer une déléguée à la commission Zipfel, pour protéger nos intérêts. La ques-tion de l'éducation nationale de la jeune fille sera étudiée avec la plus sérieuse attention : en qualité de pédagogue la nouvelle prési-dente s'attachera particulièrement à ce projet dont la réalisation lui tient fort à cœur.

Ce programme comprendra toujours la lutte contre l'alcoolisme et contre l'immora-lité. Le Comité de l'Alliance s'appliquera toujours aussi à améliorer les conditions de la famille, cette cellule de l'Etat. Et toutes la famille, cette cellule de l'Elal. Et toutes les suggestions émanant de nos Sociétés af-filiées seront examinées avec beaucoup d'at-tention et suite leur sera donnée dans la mesure du possible. L'Alliance adhérera éga-lement à la collaboration internationale et à «la reconstruction, car ce qui se passe au delà de nos frontières ne peut laisser la femme suisse indifférente.

Chères Sociétés affiliées à l'Alliance res-tons bien unies et allons de l'avant avec cou-rage. Je compte sur vous, comptez sur moi Adrienne Jeannet.

L'aspect sanitaire et l'aspect moral de ce L'aspect santiaire et l'aspect morat de ce problème ne peuvent donc être dissociés. Malgré tous les progrès de la thérapeutique et toutes les facilités du traitement, une pro-pagande et une éducation constantes du pu-blic et des malades sont indispensables pour éviter les conséquences personnelles et socia-les de ces maladies, ainsi que le renforce_r ment de la résistance morale de la jeunesse. Dr. M. S.

MERCI... et bien chaleureusement aux amis connus et inconnus qui ont continué à contribuer par leurs versements à la reconstitution de notre fonds de roulement, allégeant ainsi de beaucoup les soucis de celles qui sont responsables de notre journal. (On souscrit à notre compte de chèques postaux, 1. 943, pour une part à fonds perdu: 20 fr.; une demi-part: 10 fr.; un quart de part: 5 fr., de préférence en groupant les quarts et les demi-parts entre plusieurs amis du Mouvement).

La mobilité de la main-d'œuvre

Mile Madeleine Jaccard, secrétaire au Dispensaire antituberculeux de Lausanne et licenciée ès sciences sociales, a soutenu, cet été à Lausanne, sa thèse pour l'obtention du grade de docteur ès sciences sociales. Son travail forme le premier numéro d'une collection d'études des faces que la constitue de la constitue d des économiques qui sera publiée sous le vo-cable *La Nouvelle Ecole de Lausanne*, la pre-

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSFIGNEMENTS MOLARD, 11

GENÈVE

mière Ecole de Lausanne étant celle des Léon

mière Ecole de Lausanne étant celle des Léon Walras et des Vilfredo Pareto. Le travail de M^{IL} Jaccard, intitulé *La mobilité* de la main-d'œuvre et le problème du chômage et de la pénurie des travailleurs, est d'une im-portance capitale dans les circonstances actuel-les, qu'il s'agisse du déplacement de la maind'œuvre ou de l'adaptation de la main-d'œuvre à d'autres tâches. L'importance de ce problème deviendra énorme à la fin des hostilités, quand devientra enorme a la fin des nostilités, quand il faudra donner du travail à tous les démobi-lisés, à tous les travailleurs rentrés chez eux. Le droit au travail, qu'on le veuille ou non, existe; c'est le devoir de la collectivité de four-nir du travail à chacun. Mie Jaccard a étudié les déplacements interrégionaux et interprofes-ciennels. Desse le resembles postilées est tièces de la collection de la chapte. les déplacements interrégionaux et interprofes-sionnels. Dans la première partie de sa thèse, elle examine la mobilité de la main-d'œuvre dans la spontanéité ou le laisser-faire, en temps de capitalisme libéral, puis la mobilité sous les systèmes autoritaires du passé et du présent. La politique du transfèrement par contrainte a été poussée à son maximum sous le régime national-socialiste. N'y a-t-il pas une solution acceptable entre l'insuffisance et l'affreuse contrainte de notre époque?

Faisant œuvre constructive, la candidate

proposé des solutions combinant la spontanéité, l'autorité, la psychologie et l'humanité. Les trans-fèrements futurs devraient comprendre trois périodes: Pinformation, la délibération, et l'exécution (frais de voyages, ventes des biens, nouvelles installations, autant de problèmes peu aisés à résoudre). Pour la mobilité de profession à pro-fession sera utilisée la méthode du réapprentissage. En ce qui concerne la Suisse, M. Zipfel, délégué du Conseil fédéral aux occasions de travail, après avoir étudié les nouvelles occasions de travail, s'est vite rendu compte qu'il fallait aussr étudier le problème de la main-d'œuvre et de étudier le problème de la main-d'œuvre et de son rapide transfert d'une occupation à une

Commission d'experts, La Commission d'experts, composec de Mon.

A. Deluz, directeur de l'Ecole des Sciences
politiques et sociales, H. Borle, professeur d'écoconomie commerciale, F. Oulès, professeur d'économie politique, et le directeur de la thèse, ont
adressé à la candidate de vives félicitations pour son travail intelligent; sa méthode rigoureuse, son étude fouillée et bien documentée, ins-tructive, bien écrite, maniant habilement les faits et les concepts. Non seulement M^{IIe} Jaccard a obtenu le doctorat ès sciences sociales, mais en-core le prix (fr. 200.—) de l'Ecole des sciences sociales et politiques.

Les Centrales féminines en Suisse allemande

C'est au début de la première guerre mondiale que des Zurichoises, déjà occupées de travail social, cherchèrent à mettre les forces féminines au service des besoins de l'heure et, minines au service des besoins de l'heure et, depuis lors, elles n'ont pas dévié du but qu'elles s'étaient tracé, bien au contraire; elles ont étendu Jeur activité à d'autres domaines toujours plus nombreux, créant par exemple un Office de consultation pour le choix d'une profession, un Office de placement, ou vouant toute leur attention à l'économie domestique. toute feur attention à l'économie donnésique. Certaines de ces œuvres sont devenues des corps indépendants, tels que le *Fuseau*, magasin de vente de travaux artistiques exécutés par des femmes, le *Lettenhof*, colonie d'habitations, l'Aide des vacances, la Communauté de travail pour le service ménager, etc.; quelques-unes d'entre elles, reconnues d'utilité publique, sont

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef : Dr. H. Müller.